

OPINION

Mieux vaut connaître les risques des ondes

■ Les ondes sont-elles nocives pour la santé? Pour répondre à cette question, il faut s'en référer aux avis des experts.

Jacques Lintermans

Docteur ès sciences, pensionné
Son fils est électrosensible.

Il existe une controverse concernant la dangerosité d'une exposition aux champs électromagnétiques (CEM) dont l'émission des ondes s'étend des très basses fréquences à celles des micro-ondes.

Qui n'est pas couramment exposé aux rayonnements des équipements à usage domestique, comme à ceux des antennes et des appareils de la téléphonie mobile? Est-ce nocif pour la santé? Pour y répondre, il faut s'en référer aux avis des experts, lesquels sont partagés.

Pour les uns, il n'existe aucune maladie pouvant être de façon univoque attribuée aux effets des CEM. Il en est conclu que les ondes ne sont pas pathogènes. C'est la position actuelle de l'OMS et des autorités de santé dans la plupart des pays, exception faite de la Suède. Celle-ci reconnaît la propriété des ondes à provoquer, non pas une maladie, mais un état de déséquilibre physiologique chez les sujets irradiés. Chez certains, cet état peut atteindre un niveau d'exacerbation élevé. On les désigne sous le nom d'électrohypersensibles (EHS). Leurs symptômes se rapportant en général à la sphère cérébrale sont suspectés d'être imaginaires. Les EHS ne sont pas médicalement reconnus.

Pour les autres, les ondes sont dangereuses et de nombreuses publications montrent qu'elles provoquent des troubles fonctionnels, tant chez l'homme que chez l'animal. Ceux-ci, toutefois, sont ré-

versibles et disparaissent avec l'arrêt de l'exposition aux ondes, sauf chez les EHS. Il s'est trouvé un nombre impressionnant de sommités du monde médical et scientifique pour dénoncer les risques des CEM pour la population, spécialement pour les enfants.

Néanmoins, un scepticisme général prévaut chez les médecins vis-à-vis de la problématique des effets des ondes. On peut en trouver les raisons dans l'absence de critères de diagnostic précis. Cette incertitude complique la tâche des responsables politiques dans leurs décisions en matière d'autorisation d'implantation et de développement de technologies émettrices de champs électromagnétiques. C'est le cas, actuellement, avec les antennes de type 4G et 5G.

Un aspect qui a été jusqu'ici peu pris en compte, semble-t-il, c'est l'altération du système immunitaire sous l'action des CEM. Or, ce dérèglement existe, il a été observé chez des sujets appartenant à des catégories sociales et professionnelles aussi variées que les techniciens des services radar, les employés de métro, les travailleurs exposés par profession à des CEM de très basses fréquences, des employés de musée, des femmes au foyer habitant à proximité d'antennes de radiotélévision. Chez tous ceux-ci, on a observé une modification de la formule sanguine avec diminution significative des lymphocytes cytotoxiques, cette déplétion pouvant favoriser une possible prolifération d'agents infectieux ou de cellules cancé-

reuses. L'effet immunodépresseur des CEM a été confirmé par expérimentation animale dans plusieurs laboratoires dans le monde.

Il s'agit, dans ce cas, d'un risque pouvant conduire à des conséquences graves pour la santé, mais dont l'existence peut rester ignorée si on ne pratique pas de tests appropriés. Ce risque est spécialement élevé chez l'enfant dont le thymus, organe situé à la base du cou et d'où proviennent les lymphocytes, est anatomiquement plus développé que chez l'adulte ce qui le rend plus exposé aux radiations. Une étude épidémiologique comparative portant sur des milliers d'enfants a montré que ceux qui furent exposés à des CEM de très basses fréquences étaient deux fois plus nombreux à avoir développé une leucémie. Il a aussi été rapporté que les effets des ondes sur le système immunitaire de la femme sont plus marqués que chez l'homme. Il est prouvé qu'un affaiblissement du système immunitaire favorise le cancer du sein chez la femme.

Il peut être utile, pour un médecin, de connaître l'état du système immunitaire de ses patients, ce qui peut se faire sans difficulté en demandant au labo un typage lymphocytaire. En cas de résultats anormaux, une thérapie à base de produits immunoprotecteurs sera éventuellement décidée par le praticien.

Toutefois, quand un effet délétère est objectivement établi, il faut avant tout s'efforcer d'en réduire les causes; dans ce cas-ci, ce sont les émetteurs d'ondes électromagnétiques qui sont concernés!